

ESPRIT CIVIQUE

« Nul n'est censé ignorer la loi ». Certes ! Il nous est toutefois apparu utile de rappeler ici nos obligations et précautions à prendre en termes d'écobuage et de débroussaillage, tant ces deux opérations concernent nos vallées.

Au-delà de ces grandes lignes, n'hésitez pas à interroger la mairie pour avoir encore plus de détails et soyez prudents.

LE DÉBROUSSAILLAGE

- C'est une obligation légale (OLD = Obligation Légale de Débroussaillage) pour prévenir et/ou limiter les incendies.

- Le non-respect de ces obligations peut exposer à des sanctions lourdes voire très lourdes.

Voici donc un résumé des OLD en zone non urbaine :

Les voies d'accès privées doivent avoir un gabarit net de végétation de 5m x 5m (largeur / hauteur). Les voies ouvertes à la circulation publique doivent être débroussaillées sur 10m de part et d'autre.

Espacement de 3m minimum entre les arbres et entre les arbres et les habitations. Possibilité de bouquets d'arbres d'un maximum de 80m² dans la zone des 50m ainsi que de massifs arbustifs de 20m² et de 50cm de hauteur. - Entretien régulièrement son jardin, ses gouttières, ses toitures (élimination des branches et feuilles mortes).

- Rester vigilant en toutes circonstances : pas de BBQ sur un sol sec ; les mégots de cigarettes dans un cendrier etc.

L'ÉCOBUAGE

Cette pratique agricole ancestrale est souvent utilisée pour éliminer feuilles mortes et autres déchets végétaux ; voici les précautions à respecter impérativement.

- Se renseigner (en mairie) si l'opération est autorisée ; dans tous les cas, l'écobuage est totalement interdit du 15/6 au 15/9 de chaque année.

- Détenir une déclaration d'incinération de végétaux en période autorisée au titre de l'année ; cette déclaration nominative se fait en mairie ; l'original va chez le déclarant et la copie reste en mairie.

- Prévenir le 18 ou le 112 le jour de l'écobuage, AVANT ET APRES l'écobuage.

- La vitesse du vent doit être au maximum de 20km/h.

- L'écobuage doit avoir lieu entre le lever de soleil et au plus tard 1h avant son coucher.

- Disposer à proximité immédiate du feu d'un moyen d'alerte (téléphone portable) et d'une réserve d'eau avec dispositif de pulvérisation.

- Surveiller constamment jusqu'à l'extinction complète des foyers.

LA VIE DES COMMERCES

Notre commune a l'incroyable privilège de compter deux commerces « essentiels » : une boulangerie/épicerie et un café/restaurant. Un ÉNORME, un IMMENSE merci à Nathanaël, Muriel, Véronique, Lionel et Christophe de la boulangerie et à Chantal et Alex de la Petite Auberge. Par leur travail, par leur persévérance, ils contribuent à rendre notre village plus vivant, plus joyeux, plus agréable à vivre au quotidien.



BOULANGERIE/PÂTISSERIE/ÉPICERIE

Chacun aura pu constater que « notre » boulangerie a été entièrement rénovée. La municipalité a pris en charge la moitié du montant des travaux, principalement le changement des fours ainsi que la remise aux normes complète du réseau électrique ; Nathanaël a de son côté assumé l'autre moitié de l'investissement en aménageant toute la partie commerciale : qu'il en soit là encore grandement remercié. C'est donc dans une boutique toute neuve, claire, chaleureuse que nous pourrons continuer de nous régaler de ses différents pains (le grand-père, le petit épeautre, le chia...) sans parler de ses fameuses tuiles aux amandes (n'est-ce pas Muriel) et autres douceurs sucrées. Et toujours

l'essentiel de l'épicerie sans oublier des productions locales : pélarçons, saucisse sèche, confitures. Ouvert du mardi au dimanche de 5h à 11h. Tél. : 04 66 44 71 75.



LA PETITE AUBERGE

Tous les matins, du mardi au dimanche, Chantal est présente dès 6h30 pour maintenir « notre » café vivant. Quelle chance, quel bonheur que de traverser la route pour prendre une viennoiserie chez Nathanaël et pouvoir la déguster avec un café matinal ! À l'heure du déjeuner (le restaurant est fermé le soir) c'est Alex qui prend le relais avec une cuisine familiale et savoureuse et des grands classiques comme la cuisine de canard confite ou le fish and chips. Quant à ses flans et ses crèmes brûlées aux cèpes, ils sont... à se damner ! Le tout servi soit sous la véranda récemment rénovée et isolée soit, avec les beaux jours qui reviennent, à l'ombre sous la treille.

Vente à emporter sur commande 24 ou 48h à l'avance et dans tous les cas, réservation conseillée au 06 66 54 58 65 plus particulièrement encore pour Pâques, la Fête des Mères et la Fête des Pères pour lesquelles Alex concoctera des menus « spéciaux ». Que du bonheur dans notre village !

DIDIER BOURGADE

« Jamais deux sans trois ! » Pour vérifier ce dicton, Didier Bourgade, le « super » boucher de Saint André de Valborgne sera encore là, sur la place Ulysse Girod tous les mercredis et samedis en fin de matinée. Tendez l'oreille et quand vous entendez une série de coups de klaxon précipitez-vous à son camion. Tout est bon chez Didier : la viande en provenance d'éleveurs choisis, le pâté maison dans lequel Didier fait « tomber » un peu de foie gras, les différentes découpes d'agneaux élevés dans le « coin » mais le meilleur de tout c'est encore la gentillesse et le sourire perpétuel de Didier. Un seul défaut : il parle de prendre sa retraite d'ici la fin de l'année. Un seul conseil : courez-y !

L'ESTRÉCHUROISE

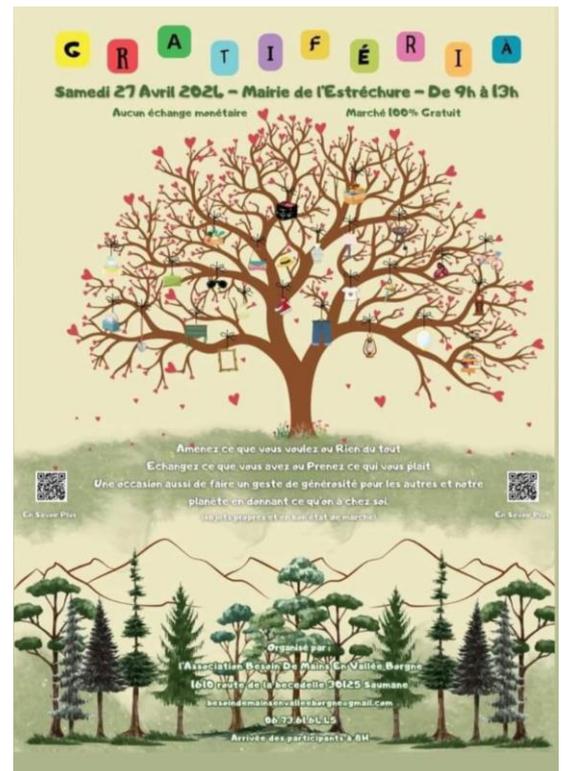
Notre gazette municipale a vocation à être participative ; associations, commerçants, artisans, entrepreneurs, habitants de la commune vous êtes tous invités à vous en emparer pour que notre commune soit plus vivante, plus joyeuse toujours en harmonie et en respectant ce trésor que nous avons : une nature sauvage qu'il faut toujours plus préserver afin que nous transmettions aux générations futures un lieu où il fait si bon vivre. N'hésitez pas à partager avec nous vos idées pour faire vivre cette gazette sur cette boîte : lagazette.lestrechure@orange.fr et retrouvez-la sur le site de la commune de l'Estréchure www.bienvenuealestrechure.fr.

Rédaction : Mairie de l'Estréchure - Les articles et les photos sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

Conception graphique : romeo@ateliergraphique.info, que nous tenons à remercier vivement pour son travail totalement bénévole pour la réalisation de cette gazette.

Impression : mairie de l'Estréchure.

Ne pas jeter sur la voie publique. Copyright mars 2024.



VERSION NUMERIQUE OU VERSION PAPIER

Pour ceux qui le désirent et pour économiser du papier vous pouvez recevoir la gazette par mail, merci pour cela de nous indiquer votre mail sur cette adresse lagazette.lestrechure@orange.fr et nous vous enverrons les numéros de la gazette au fur et à mesure des parutions.

Pour les amoureux de la version papier vous pouvez trouver le dernier numéro de la gazette à la mairie, à l'épicerie/boulangerie, à la Petite Auberge ou au bureau de poste.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

ÉDITO DU MAIRE



Chers administrés
Voilà arrivée la nouvelle gazette et avec elle un bon moyen d'information.
En début d'année l'équipe municipale et ses deux secrétaires ont travaillé sur différents projets certains plus important que d'autres.

• L'aménagement de la traversée du village n'est pas simple car il y a beaucoup de contraintes imposées par la présence de la route Départementale.

• Remplacement du four de la boulangerie et rajout d'un deuxième four plus petit pour les viennoiseries ainsi que la remise à neuf de l'éclairage du magasin. Grâce au dynamisme de notre boulanger nous avons un magasin neuf et agréable.

• Le local infirmier a été lui aussi rénové.

Pour les animations : le 3 février L'esTRAILchure manifestation organisée par le comité des fêtes aidé par de nombreux bénévoles au profit de la recherche a été un vif succès.

Je remercie l'équipe municipale et les secrétaires pour leur travail et leur dévouement pour le bon fonctionnement de la commune : toutes et tous oeuvrent pour un village agréable.

Jacques HILAIRE
Maire de l'Estréchure

AGENDA

Quelques dates à noter sur vos agendas

Pour mémoire, en avril, mai et juin 12 ateliers dédiés aux seniors avec le concours de l'UFCV organisés sur l'Estréchure (voir article page suivante)

10 AVRIL - 15h. Bibliothèque de l'Estréchure. Cercle des lecteurs.

8 au 12 AVRIL. Maison de l'eau des Plantiers. Animations gratuites ouvertes à tous. Inscription obligatoire et programme détaillé sur demande à maisondeleau@cac-ts.com

12 au 14 AVRIL. 50^e course de côte du Col Saint Pierre.

17 AVRIL - 15h. Bibliothèque de l'Estréchure. Atelier créatif sur le thème du printemps

27 AVRIL - 9h-13h. Troc de plantes, Vid'tout, Gratifieria à l'Estréchure organisés par les associations Tuvienoupas et Besoin de mains en Vallée Borgne.

4 MAI - 10h-17h. Réouverture de la maison de l'Eau aux Plantiers et vernissage de la nouvelle exposition temporaire sur le thème « AIGA, l'eau source d'inspiration ».

17 AU 20 MA. FIRA 2024 à Saint Jean du Gard. Festival de l'Itinérance, de la Randonnée et des Activités de plein air. Programme détaillé sur www.randocevennesfira.com

17 MAI. Dans le cadre du FIRA, randonnée « Les secrets du Gardon et Valat de la Valmy ». Départ le matin à 9h de la Petite Auberge de l'Estréchure. Retour vers 16h30. 7,5kms et 350m de D+. Guidés par Rosine de la Maison de l'eau, pour découvrir la richesse et la diversité de la faune et de la flore cévenole avant de partir sur les traces du castor ! PAF de 27€ repas compris préparé par la Petite Auberge.

8 JUIN - 9h30-11h. Hameau de MILLERINES : Première rencontre entre le conseil municipal et les habitants des hameaux de la commune autour d'un café croissant.

9 JUIN. Église Saint Martin de Corconac. Organisé par le SMAC, concert de chœur de femmes dirigé par Karine Kapferer.

29 JUIN à partir de 19h. Fête des voisins dans la cour de l'école de l'Estréchure. Repas participatif. Venez nombreux.

Fin juin. Sortie de la gazette « été » l'Estréchuroise.

Horaires ouverture de la mairie

30124 L'Estréchure. Tél. : 04 66 83 91 08
Courriel : mairie.l-estrechure@wanadoo.fr
Site Internet : www.bienvenuealestrechure.fr
Tous les mardis et jeudis de 9h à 12h.
L'après-midi sur rendez-vous.

Horaires ouverture de l'Agence Postale

Place Ulysse Girod Tél. : 04 66 34 45 17
Du lundi au vendredi de 9h à 12h

Horaires ouverture de la Déchetterie

ATTENTION !

Nouveaux horaires à partir du
1^{er} avril 2024

Du mardi au vendredi de 14 à 17h
Le samedi de 9h00 à 12h00

Horaires d'ouverture des bureaux de l'Estréchure de la Communauté de Communes

Ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis
de 8h à 17h30 (fermeture à 17h le vendredi).
Tél. : 04 66 25 83 41

E-mail : c.c@cac-ts.com

Site Internet : www.causessaigoualcevennes.com

L'équipe municipale : qui fait quoi ?

Voir notre gazette n°0 ou sur le site Internet
www.bienvenuealestrechure.com



TRAVAUX BOULANGERIE VERRE DE L'AMITIÉ

Il n'aura échappé à personne que notre boulangerie/pâtisserie a fait peau neuve cet hiver ; grâce aux efforts partagés de la municipalité et de Nathanaël le local a été entièrement rénové.

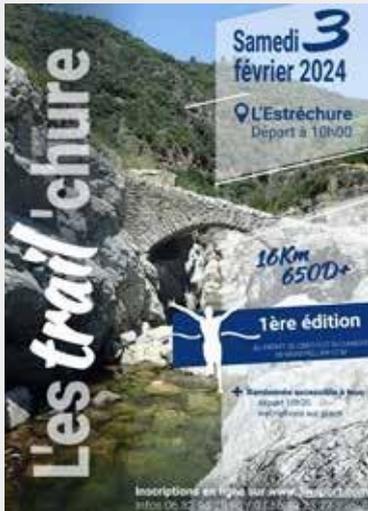
Pour fêter cela tous ensemble, Nathanaël, le Maire et leurs équipes vous invitent à partager un verre de l'amitié le

SAMEDI 04 MAI 2024

à partir de 11h sur place.

VENEZ NOMBREUX !

L'ESTRAIL'CHURE : UNE PREMIÈRE ÉDITION SOUS LE SOLEIL



Le 3 février 2024 a été marqué par la première édition de L'Estrel'chure, un trail tracé sur les routes et chemins de la commune sur un parcours de 16km avec un dénivelé de 650 mètres. Ce trail a été organisé par le comité des fêtes « L'Espoir Cévenol » de L'Estrel'chure au profit de l'Institut de Cancérologie de Montpellier (ICM).

Une première édition qui a conquis 176 coureurs de tout horizon ainsi que 117 randonneurs pour un parcours autour du village.

Mais revenons un peu en arrière sur la genèse de cette course.

Basée sur une idée au début de l'année 2023 de membres du comité des fêtes passionnés de telles courses, cette proposition a été vite approuvée et même à l'unanimité par l'ensemble de ses membres. À compter de ce jour, un groupe de personnes a travaillé sur cet événement mais comme toute première fois, il a fallu d'abord définir une date qui ne peut pas être prise au hasard car elle doit répondre à énormément de règles de la fédération, puis des sponsors, un chronométrateur, des partenaires, les déclarations préfectorales et administratives. Les barrières administratives étant levées, l'organisation pratique avec ses



La ligne de départ avec l'impatience des participants.

détails a pu se préparer. Une grande partie du village a été mis à contribution : Pompons pour la création de balises sur le parcours, commerces pour la restauration, notamment.

Le jour de la course sur la place Ulysse Giraud (Place de la Poste) qui d'habitude est calme et seulement occupée de voitures, un feu de bois crépitait dans cette fraîche matinée et sous les barnums une certaine agitation se faisait ressentir. Le jour J était là après une année de préparation. L'équipe de chasseurs de la commune étaient prêts à se poster, sans fusils ce jour-là, dans les coins un peu perdus du parcours, des bénévoles et membres de l'association allaient eux se positionner aux endroits plus accessibles en

bord de route pour sécuriser le parcours et pour le ravitaillement du col du Mercou.

Sous un soleil « printanier » les 176 coureurs démarraient de la place, entourés de voitures anciennes pour emprunter et sécuriser le passage de la départementale. Les premiers sont vite passés sans s'arrêter au ravitaillement, d'autres ont pris le temps de discuter et prendre des forces supplémentaires bien utiles....

Le premier à franchir la ligne d'arrivée de la boucle a mis 1h18m52s soit une moyenne de 12Km/h, la première féminine a mis 1h37m43s tous les deux sont membres du Team Trail Paris.



Tous les participants, ont pu boire une bière de la Brasserie Borgne de Saint du Gard, et manger un bol de soupe à l'oignon concoctée par Chantal et Alex de la Petite Auberge. Les ravitaillements eux provenaient dans l'ensemble de la boulangerie Nathanael de la commune, les trophées de la menuiserie Ludovic Durand (LDB menuiserie) et les lots de la maison Kyaw de St Martin de Corconac. Une très belle première édition, qui a remporté un franc succès populaire et une énorme satisfaction des coureurs.

Un chèque de 1 830 euros a été remis à l'ICM*.

Une très belle réussite qui demande très vite une 2^e édition, pleine de surprise.

De plus amples photos et vidéo par drone sont visibles sur le compte Facebook du Comité des fêtes de L'Estrel'chure :

<https://www.facebook.com/comitedesfestespoircevenol/>



Remise du chèque à l'ICM par Jean-François Durand et Nicolas Liron (Président du Comité des fêtes).

*Créé en 1923, l'ICM fait partie des 18 Centres de lutte contre le cancer français (CLCC), membres d'Unicancer, l'unique réseau hospitalier français dédié à 100% à la lutte contre le cancer, et régies par l'ordonnance du 1^{er} octobre 1945. Les CLCC sont des établissements privés d'intérêt collectif (ESPIC), à but non lucratif, qui leur permet de garantir un égal accès aux soins à l'ensemble des patients, une approche médicale et soignante pluridisciplinaire, ainsi qu'une prise en charge globale du patient.

LA VIE DE LA BIBLIOTHEQUE

Dominique l'animatrice de la bibliothèque municipale avec des bénévoles proposent régulièrement des animations diverses et variées. Pour le mois d'avril sont prévues :

Mercredi 10 avril à 15 h

- Le cercle des lecteurs

Mercredi 17 avril à 15 h

- Atelier créatif sur le thème du printemps. N'hésitez pas à pousser la porte de la bibliothèque les mercredis après-midi et les samedis matin.



LA SOIERIE

Des élus de la commune ont répondu présents à l'invitation de l'association LA SOIERIE de Lasalle pour découvrir un « lieu associatif partagé » adhérent au réseau des tiers lieux et lieux hybrides.

L'occasion pour Virginie, Nathalie et Philippe de piocher des idées et des pistes de financements pour notre commune. Ce type de projets a des financements spécifiques permettant aux collectivités la création de lieux offrant de nombreuses possibilités d'activités, d'ateliers pour répondre aux besoins du territoire.



COUPS D'ŒIL DANS LE RÉTRO



Le 27 décembre. Noël des enfants avec un spectacle de magie et goûter offert par les communes de Saumane et de l'Estréchure.



Le 16 décembre. La fête de Noël organisée en partenariat avec l'association « Tuviensoupas». Avec un spectacle tout public offert par la communauté de communes.



5 janvier 2024, cérémonie des vœux du maire.

ATELIER SÉNIORS

La municipalité en partenariat avec l'organisme UFCV proposent des ateliers gratuits « pour les seniors avec un cycle de 12 séances.

Plusieurs thématiques sont au programme

- tels que :
- Initiation informatique
- Mémoire
- Loisirs créatifs

L'animatrice pourra aussi s'adapter aux besoins et aux envies des participants.

Le premier atelier est prévu le mardi 2 avril de 13 h à 15 h 30

Renseignements à la mairie au 04 66 83 91 08

UFCV
Les Ateliers de l'Ufcv
Pour les plus de 60 ans
Cycle de 12 séances
Gratuit pour les participants
A partir du Mardi 2 Avril 2024 de 13h30 à 15h30
Renseignements et inscriptions : Mairie de l'Estréchure, Le Village, 38134 L'Estréchure, 0466839108

UFCV
PLANNING

Ateliers	Dates
1	20/04/2024
2	27/04/2024
3	04/05/2024
4	11/05/2024
5	18/05/2024
6	25/05/2024
7	01/06/2024
8	08/06/2024
9	15/06/2024
10	22/06/2024
11	29/06/2024
12	06/07/2024

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Les associations sont un des poumons de nos villages, de nos vallées. Merci à toutes et à tous de vos efforts pour rendre la vie dans nos chères cévennes encore plus belle.

LE SMAC

Après avoir réhabilité avec soin et persévérance la très belle petite église romane de Saint Martin de Corconac, Michel Pages y propose de nombreux stages et autres événements autour du chant et de la musique. Plus d'infos et le programme complet des événements sur corconac.fr

Contact : corconac@gmail.com

TUVIENSOUPAS

Une association nouvellement créée sur la commune de l'Estréchure pour favoriser le lien entre ses habitants autour de nombreux événements festifs et participatifs.

Contact : tuviensoupas@outlook.fr

APE VALLÉE BORGNE

L'Association des Parents d'Elèves et Amis des Ecoles de la Vallée Borgne (APE) soutient les familles en menant des actions améliorant le cadre de vie scolaire et périscolaires des enfants du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal). Les bénévoles collectés lors des événements de l'asso servent, par exemple, à financer des sorties scolaires ou la venue d'intervenants.e.s sans peser sur les budgets des familles.

Les projets menés par les membres, réunis en direction collégiale, ont pour but de lever des fonds tout en permettant des moments pleins de convivialité comme des spectacles, kermesses, repas de saisons et vente de chocolats, ouverts à tous et toutes de 0 à 99 ans !

L'APE est aussi un espace de réflexion autour de différentes thématiques liées à nos écoles et

nos enfants : les possibilités d'évolution de la restauration scolaire ou encore le suivi d'un cas de pollution au fioul dans un établissement. Ces actions sont menées par des commissions de membres en collaboration avec les élus locaux. Au plaisir de vous croiser au détour d'un de ces moments !

Contact : apevalleeborgne@gmail.com

VITA'VALLE

L'association VITA' VALLEE regroupe au sein de la vallée Borgne des activités sportives permettant à chacun de trouver le moyen de pratiquer différentes activités physiques tout au long de l'année. Au-delà du côté sportif, le côté social est très important en permettant de retrouver une vie sociale et de partager au travers de ses activités des liens sociaux essentiels.

Voici les cours programmés sur 2024 (de septembre à juin)

- Tai-Chi les lundis à 14h

à St André salle des écoles

- Danse indienne les lundis 15h30

dans la salle des écoles de Saint André à la suite du cours de Tai-Chi.

- Yoga à Saumane les mardis à 18h

salle polyvalente

- Pilâtes les mercredis matin 9h15

en alternance entre St André et Saumane.

- Gym santé les mercredis matin 10h30

en alternance sur St André et Saumane

Un programme de randonnée est aussi proposé. Pour plus de détails sur ces randonnées et plus généralement pour connaître les tarifs des cours et autres modalités d'inscription contacter Jacques Meynadier soit par téléphone au 06.10.01.85.55 soit par mail jacques.meynadier@gmail.com

BESOIN DE MAINS EN VALLÉE BORGNE

Cette association a pour objectif de simplifier les échanges entre les personnes pour mettre à

disposition les savoir-faire, les compétences, les informations et le matériel de prêt, des uns au service des autres et cultiver l'entraide dans la vallée Borgne.

Pour la contacter :

<https://www.facebook.com/besoindemains>

ou par mail :

besoindemainsenvalléeborgne@gmail.com

ANIMA

L'association ANIMA est une association basée sur Les Plantiers qui a pour but de réguler le nombre de chats errants sur les communes de la vallée Borgne. Nous organisons des stérilisations sur ces chats de telle sorte que leur nombre soit limité et éviter ainsi leur prolifération. Nous les nourrissons une fois stérilisés et assurons leur bien-être. Nous essayons le plus possible de placer les petits nés avant les stérilisations. Nous sommes à la recherche de personnes bénévoles pouvant nous aider dans les différentes actions et ainsi participer à notre démarche.

Pour nous contacter : Mme Lucile TEULE, Présidente, tel : 06 47 51 13 49

Email : lucile.teule@orange.fr

INFOS ET CO VOITURAGE VALLÉE BORGNE

Il ne s'agit pas d'une association mais d'un groupe WhatsApp qui a été conçu dans le but de créer un espace de partage, d'échange et d'entraide entre les habitants de la Vallée Borgne. L'idée n'est pas de mettre une seule personne en lumière, car il s'agit bien d'un espace autogéré par toutes et tous et qui se co-construit tous les jours. D'ailleurs, tous les participants sont administrateurs.

Pour rejoindre ce groupe il suffit de scanner le QR code suivant.

